

DECISION PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE 02/2021/FG/DRH

Le Directeur du Centre Hospitalier de BRIVE,

Vu les articles L.6143-7, R.6143-33 à R.6143-36 et R.6143-38 du Code de la Santé Publique, relatifs à la délégation de signature des Directeurs des établissements publics de santé

Vu l'arrêté de la Directrice Générale du Centre National de Gestion, en date du 13 août 2019, nommant Monsieur François GAUTHIEZ Directeur du Centre Hospitalier de BRIVE

Vu l'arrêté de la Directrice Générale du Centre National de Gestion, en date du 17 décembre 2021 portant nomination de Monsieur Gaëtan ASSIÉ en qualité de Directeur Adjoint au Centre Hospitalier de BRIVE

Vu la décision du Directeur en date du 4 décembre 2006 portant nomination de Madame Sandrine MICHEL en qualité d'Attachée d'Administration Hospitalière au Centre Hospitalier de BRIVE

Vu la décision en date du 1^{er} avril 2013 portant nomination de Mademoiselle Murielle LASSUDRIE en qualité d'Adjoint des Cadres Hospitaliers au Centre Hospitalier de BRIVE

Vu la mutation en date du 1^{er} juin 2013 de Madame Mélanie CHAUVAC, en qualité de Technicien Supérieur Hospitalier (depuis le 01/10/2011) au Centre Hospitalier de BRIVE

Vu la décision du Directeur en date du 1^{er} août 2014 portant nomination de Madame Isabelle POMPIER en qualité d'Adjoint des Cadres au Centre Hospitalier de BRIVE

Vu la mutation en date du 1^{er} septembre 2010 de Madame Catherine ROUSSEAU, en qualité d'Adjoint des Cadres (depuis le 01/01/2008) au Centre Hospitalier de BRIVE

Vu la décision du Directeur en date du 27 janvier 2011 portant nomination de Madame Christine de Oliveira en qualité d'Adjoint des Cadres au Centre Hospitalier de BRIVE.

Vu l'organigramme de Direction du CH de Brive,

DECIDE

ARTICLE 1

En cas d'empêchement ou d'absence de Monsieur Gaëtan ASSIÉ, délégation de signature est donnée à Madame Sandrine MICHEL, Attachée d'Administration Hospitalière.

En cas d'empêchement ou d'absence simultanée de Monsieur Gaëtan ASSIÉ et de Madame Sandrine MICHEL, délégation de signature est donnée en vue de signer les actes de gestion courante dans leur domaine d'activité respectif à :

- Madame Isabelle POMPIER, Adjoint des Cadres Hospitalier, domaine gestion retraite et stagiaires
- Mademoiselle Murielle LASSUDRIE, Adjoint des Cadres Hospitaliers, domaine gestion paie et temps de travail
- Madame Mélanie CHAUVAC, Technicien Supérieur Hospitalier, domaine formation et recrutement
- Madame Catherine ROUSSEAU, Adjoint des Cadres Hospitaliers, domaine carrières et concours
- Madame Christine De Oliveira, Adjoint des Cadres Hospitaliers, domaine prévention, gestion des risques psychosociaux et qualité de vie au travail

Cette délégation se limite aux actes n'engageant pas les dépenses et les recettes de la Direction des Ressources Humaines.

Les documents signés en application de la présente délégation de signature, comporteront la mention « pour le/la représentant(e) légal(e) et par délégation ».

ARTICLE 2

La présente délégation annule et remplace la décision n°01/2021/FG/DRH.

ARTICLE 3

La présente décision sera communiquée au Conseil de Surveillance, publiée sur le site Internet du Centre Hospitalier et transmise sans délai au comptable de l'établissement.

Le Directeur,



François GAUTHIEZ